

CAUX-INFO

www.caux.fr

VIN
DE
CAUX

VIN
DE
CAUX

SEPTEMBRE 2023 - N° 156

FINANCES DE LA COMMUNE
[PAGES 4 & 5]

ASSOCIATION CULTURELLE
ET SPORTIVE [PAGES 10 & 11]

FOOTBALL,
L'ES CŒUR HÉRAULT [PAGE 16]

VIDE-GRENIER
ET FÊTE DU VIN NOUVEAU [PAGE 20]

Jean-Charles DESPLAN

Maire de Caux



Un nouveau Conseil Municipal

Ce printemps 2023 la commune a été le théâtre de quelques rebondissements qui ont impacté la mise en œuvre de certaines décisions.

En effet, suite à la démission de quatre conseillers municipaux fin avril, s'ajoutant à des démissions antérieures, nous avons été contraints de procéder à une élection municipale le 18 juin 2023, faute de quorum pour pouvoir délibérer.

La démocratie locale s'est exprimée, les électeurs ont voté majoritairement pour la liste « Caux Au Cœur », que j'avais l'honneur de mener et qui a obtenu 19 sièges. La liste « Caux Avenir » avec Nathalie Lauer à sa tête, a obtenu 4 sièges.

Cette parenthèse refermée, l'équipe municipale s'est remise au travail.

Le 7 juillet, un conseil municipal s'est tenu avec à l'ordre du jour, conformément à nos engagements de campagne, la vente d'un terrain de 2 200 m² pour la résidence des séniors, d'un autre terrain attenant de 400 m² pour la création d'une micro-crèche ainsi que la vente d'un bien communal pour nos kinés. Ces trois points ont été votés à une majorité de 19 voix pour et 4 contre.

Nous sommes aujourd'hui à la moitié de l'exercice comptable 2023 et malgré une inflation galopante et le coût de l'organisation des nouvelles élections, toutes nos lignes budgétaires sont maîtrisées.

Les taux de la part communale des taxes foncières n'ont pas varié par rapport à 2022.

Nous avons aussi maintenu les investissements prévus et lancé la pré-étude de l'aménagement du moulin à vent dont la réhabilitation nous tient tous à cœur.

Je me réjouis que les animations estivales aient connu un réel succès et je remercie toutes les équipes de bénévoles ainsi que les employés municipaux qui se sont beaucoup investis durant cette période.

NOUVEAUX ÉLUS

Ordre officiel

LISTE CAUX AU CŒUR

Maire	Jean-Charles DESPLAN
1 ^{er} adjoint	Laurent COMBES
2 ^{ème} adjoint	Nicole SAUSSOL
3 ^{ème} adjoint	Michel VIDAL
4 ^{ème} adjoint	Sandrine MORENO
5 ^{ème} adjoint	Gil GEORGERENS
Conseillère	Danièle NOISETTE
Conseillère	Marilyne CHETRIT
Conseiller	Claude SIGNORET
Conseiller	Thierry GERMAIN
Conseiller	Robert CAVALLER
Conseiller	Christophe CANAC
Conseillère	Cécile MOREAU
Conseillère	Virginie SANCHEZ
Conseillère	Carole BLASQUEZ
Conseillère	Marjorie LACROIX
Conseillère	Laetitia VIDOT LEVECQ
Conseiller	Julien DELOBELLE
Conseiller	Nicolas CASTELLO

LISTE CAUX AVENIR

Conseiller	Bernard JAURION
Conseiller	Gilbert FEDELE
Conseillère	Nathalie LAUER
Conseillère	Élodie MARTINEZ



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE DIMANCHE 18 JUIN 2023 À CAUX

Inscrits > 2205

Votants > 1414 (participation 64,13 %)

Exprimés > 1377

Liste CAUX AU CŒUR > 64,34 % (886 voix)

Liste CAUX AVENIR > 35,66 % (491 voix)

La liste de Jean-Charles DESPLAN, Maire sortant, obtient 19 sièges

La liste de Nathalie LAUER, obtient 4 sièges

Élus au Conseil d'Agglomération Hérault-Méditerranée Jean-Charles DESPLAN, Sandrine MORENO et Gil GEORGERENS

HISTOIRE

Les travaux au Quartier Haut une opportunité de retrouver l'Avenue de Neffies du Moyen-Âge



La Rue de la Foire après sa jonction avec la Rue Notre-Dame, est une des cinq voies qui sortent des remparts de Caux. Cette issue a porté le nom de Porte Notre-Dame, mentionné dans les Compoix. Un Faubourg dit « Devant la Porte Notre-Dame », s'est bâti de part et d'autre de l'ancien Chemin de Neffies, à l'emplacement du Quartier haut. Ce que les travaux n'ont pas révélé...

QUID DES FORTIFICATIONS ?

La protection de la Porte Notre-Dame par un ouvrage avancé aurait pu déborder au-delà du Jeu de Ballon pour englober le Quartier haut.

Il n'en est rien, du moins hors des surfaces bâties, les tranchées n'ayant recoupé aucune fondation ou fossé dans l'avenue Jean Jaurès, l'avenue de Neffies et dans l'impasse Albat.

Au contraire, le sol qui subsiste n'a que 10 à 30 cm d'épaisseur et le sous-sol naturel est très vite atteint. On observe donc des argiles et marnes jaunes avec deux solides bancs de calcaire co-

quiller, le premier entre 0,5 et 0,8 m de profondeur et le second entre 1,2 et 1,5 m de profondeur.

QUE RESTE-T-IL DE L'ANCIEN CHEMIN DE NEFFIES ?

L'antique surface de roulement sur terre battue ou empierrée ne se distingue pas, au-dessus du sous-sol argileux non remanié qui est présent à moins de 30 cm de profondeur.

Elle a probablement été rabotée avant l'épandage des remblais routiers du XX^e siècle, seuls actuellement existants.

Il y a donc impossibilité de montrer que la voirie rectiligne de l'avenue de Neffies, pouvait avoir un prolongement vers la porte Notre-Dame à travers l'îlot d'habitation du Quartier Haut, via l'ancienne forge Oulhiou et son accès par une rue couverte encore existante.

De même, il n'est pas encore possible de montrer que l'avenue Jean Jaurès s'écarte de l'axe rectiligne de l'avenue de Neffies pour contourner un ancien bastion fortifié. Si celui-ci a existé, il est englobé dans les constructions.

CE QU'IL RESTE À TROUVER

La recherche d'un élément de fortification avancé au cœur des maisons du Quartier Haut, n'est pas à abandonner. En effet la forme de l'ancien atelier Oulhiou sous verrière, fait penser à une barbacane que le chemin de Neffies aurait pu traverser ou contourner.

Claude BUARD

HORAIRES D'OUVERTURE

DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- À compter du 1^{er} octobre 2023, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Permanence du Maire sur rendez-vous, le mercredi à partir de 16h30 et le samedi à partir de 10h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- Les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi
- Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS OU LOURDS

Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite résidant à Caux. Se faire inscrire auprès de l'accueil. Les enlèvements ont lieu le dernier mercredi de chaque mois à partir de 9h00. Les objets seront déposés sur la voie publique le jour de leur enlèvement à partir de 8h00. Noter S.V.P. qu'il est interdit aux employés de la Communauté d'Agglomération de pénétrer dans les maisons et les propriétés. Vous pouvez les contacter au 04 67 90 48 03.

INFOS UTILES

- Mairie 04 67 98 40 09/04 67 98 47 07 mairie@caux.fr
 - Police Municipale 04 67 00 58 27
 - SAMU 15
 - Gendarmerie 17 04 67 98 13 65
 - Pompiers Pézenas 18
 - Pharmacie 04 67 98 40 74
 - Kiné Lucile Estadieu-Viudez et Amélie Soubeiran et Hristo Stoyanov 04 67 98 07 19
 - Cabinet infirmières de la Circulade 04 67 98 46 64/04 67 98 75 70
 - Anaïs Martinez infirmière 06 38 69 63 04
 - Stéphanie Scottez infirmière 06 63 33 48 28
 - Camille Clémentine ostéopathe 06 14 97 56 69
 - Banque Postale 04 67 98 86 36
- Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30. Fermée le samedi.

CONTACT



Afin de vous permettre de les contacter, Vincent Gaudy et Julie Garcin Saudo, nos conseillers départementaux, vous communiquent le numéro de téléphone de leur secrétariat 04 67 67 60 82.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mardi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30
- Samedi 9h30 à 12h00
- Fermée lundi et jeudi.

Ouvert pendant les vacances scolaires, même en été.

L'abonnement est GRATUIT pour tous !

Rue Jules Ferry - 04 67 09 98 38

www.mediatheque.cahm.net

Médiathèque Intercommunale
François Rabelais



RECENSEMENT MILITAIRE

Pour les jeunes nés en octobre, novembre et décembre 2007, les inscriptions sont prises en Mairie du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023. Veuillez vous munir du livret de famille.



À TÉLÉCHARGER
SUR VOTRE TÉLÉPHONE
SÉLECTIONNEZ LA STATION

«VILLE DE CAUX»

C'est gratuit et anonyme. Rejoignez les 2 024 abonnés au « Allo, allo numérique caussinard » ! Pour ne rien manquer sur des annonces communales, en temps réel et directement sur votre téléphone.

Application : illiwap.com
Pour système android ou Ios



Sur le site caux.fr en page d'accueil, toutes les infos sur la commune grâce aux guides à télécharger.

NUMÉRO
D'ASTREINTE
POUR L'EAU

Vallée de l'Hérault
04 67 25 28 29



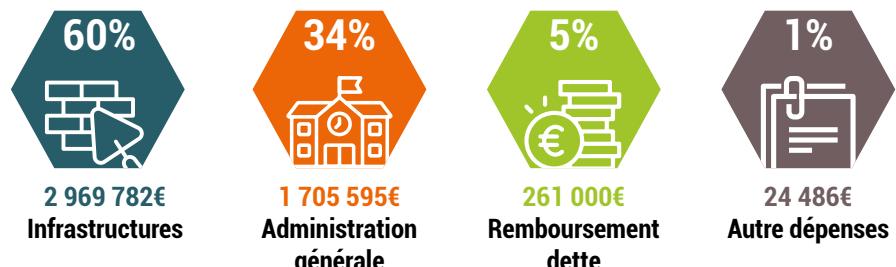
NUMÉRO
D'ASTREINTE
POUR L'ASSAINISSEMENT

Agglomération Hérault Méditerranée
07 87 62 36 81

LE POINT SUR

Le budget 2023 de la commune

La gestion saine et raisonnée des finances de la commune depuis 2020 permet de produire un budget 2023 de plus de 6,4 millions d'€ dont les principaux postes sont :



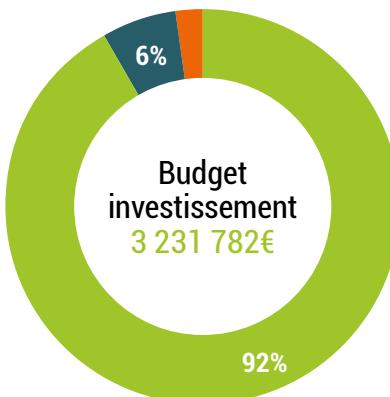
1 132€/Habitant

650€/Habitant

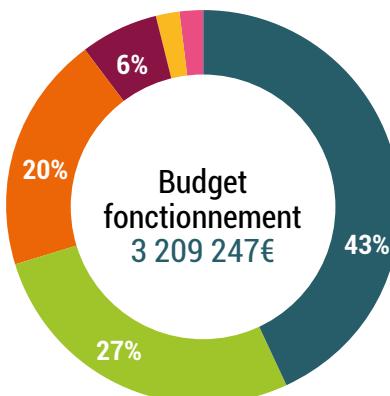
99€/Habitant

10€/Habitant

Près de 3 millions d'€ sont prêts à être investis dans des projets de la commune.



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées (+0,6%) malgré l'explosion des dépenses d'énergie et les achats courants.

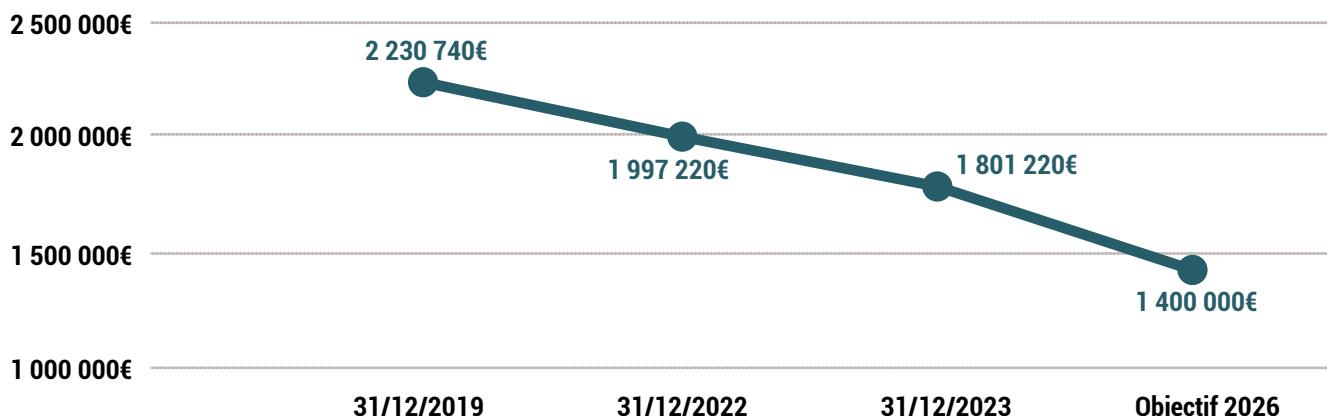


Un niveau de service de qualité maintenu dans un village animé.



DÉSENDETTEMENT DE LA COMMUNE DEPUIS 2020

261 000 € consacrés au remboursement de la dette ce qui permet à la commune de renforcer sa politique de désendettement : la dette de la commune est passée de 2 230 740 € au 31/12/2019 à 1 997 220 € au 31/12/2022.



ÉVOLUTION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 10 ANS

Des prévisions et une gestion permettant de continuer à obtenir de bons résultats après avoir enregistré les 2^{ème} et 3^{ème} meilleurs résultats de fonctionnement des dix dernières années : 621 394 € en 2020 et 524 258 € en 2022.





HOMMAGES

Ils nous ont quittés

« Notre village a perdu deux de ses plus fidèles serviteurs ces derniers mois.

Michel Estadieu, Maire de Caux de 1971 à 1983, est décédé le 18 juillet 2023 à l'âge de 91 ans.

Jean-Michel Cavaller, Adjoint au Maire de Caux de 2020 à 2023, Conseiller Municipal de 2008 à 2020, est décédé le 8 mars 2023 à l'âge de 62 ans.

Au nom de tous les élus et du personnel communal, je présente à leurs familles et à leurs proches mes très sincères condoléances. Caux ne lesoubliera pas ».

Jean-Charles Desplan, Maire de Caux



Jean-Michel Cavaller

Une figure, un enfant du pays nous quitte.

Arsène, mon ami.

Oui bien sûr je t'appelle Arsène, le surnom que nous t'avions donné dans les années 1970 car tu étais passionné de la série télévisée « Arsène Lupin, le gentleman cambrioleur »...

Toi justement, le spécialiste pour attribuer des sobriquets à nos concitoyens.

Grâce à toi, on perpétuait ainsi la mémoire des anciens disparus, c'était un pur bonheur que de lister tous les pseudonymes du village que nous avions appris très jeunes au point d'en oublier les véritables noms de chacun.

Tu étais aussi très doué pour les blagues, pas un jour sans que tu nous en sortes une petite. Toujours très courte, mais qui faisait mouche. D'ailleurs tu étais le premier à rire de tes propres créations !

Être à tes côtés, ne serait-ce que quelques minutes, c'était l'assurance de passer un bon moment.

Alors cet homme, un brin taquin, roublard, jovial, attachant, nous le connaissons aussi, bien sûr, pour ses qualités humaines.

Si je devais te qualifier, j'utiliserais l'expression de « boulimique du bénévolat ».

Depuis ton adolescence, ton engagement pour la commune n'a jamais cessé.

Le football, tout d'abord, au sein du FR CAUX où tu seras joueur, entraîneur, dirigeant et Président.

Une fois la page du ballon rond tournée, tu vas te diriger vers d'autres associations, notamment l'amicale laïque, tu en seras le président et plus récemment au sein du club de pétanque en tant que trésorier.

Mais ta volonté de donner, de créer de partager n'aurait pu être totalement satisfaite sans en être un acteur au sein d'une équipe municipale.

Tu es élu pour la première fois en 2008 et tu feras deux mandats de Conseiller Municipal au côté de Jean Martinez.

Puis en 2020, c'est avec grand plaisir que je te propose un poste d'adjoint au maire. Tu seras en charge des animations et du sport.

En trois ans tu as fait beaucoup pour que Caux soit vivant et attractif, pour qu'il y fasse bon vivre.

Ton action et ton esprit créatif avaient un spectre large, au-delà de la jeunesse et des festivités.

En fait tu voulais rendre tous les Caussinards heureux, de toutes les générations, et tu as donné de ta personne pour cela durant quarante-cinq années.

Jean-Charles Desplan

Michel Estadieu



Cher Monsieur Estadieu, car c'est ainsi que nous vous appelions, je m'adresse à vous une dernière fois pour vous dire ô combien les Caussinards vous sont reconnaissants.

Vous avez été l'instituteur puis

le directeur d'école pour bon nombre d'entre nous, de 1957 à 1987, et notre Maire à partir de 1971 durant douze ans.

Ce qui nous a marqués, c'est la qualité de votre enseignement, c'est la personne charismatique, affable, c'est l'homme respectable et respecté tout au long de votre vie.

Je retiens aussi votre dignité, en tous moments, même dans des périodes difficiles.

Après les élections du 18 juin, nous avons passé une heure ensemble à votre domicile avec Ginette. Ce moment d'échanges, de confidences même, restera à jamais pour moi un privilège. Merci.

Merci, c'est bien le mot que tous les Caussinards souhaitent vous dire.

En leur nom, je salue l'homme et le grand serviteur de la République. Peut-on faire mieux en effet que choisir d'enseigner, d'instruire et aussi servir un village et ses habitants.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, vous avez incarné et véhiculé ces valeurs, soyez en fier.

Jean-Charles Desplan

EXTRASCOLAIRE

École élémentaire publique **Marcel Pagnol**



Cette année scolaire 2022-2023 fut marquée par de nombreux projets pour les 5 classes de l'école Marcel Pagnol. Les élèves ont pu faire de la danse avec Madame Alranq, de la musique avec les Barbeaux durant une semaine (clôturée par le bal des Barbillons), du jardinage dans les carrés jardin de l'école, des sorties vélos pour les GS, CP, CE1 et une randonnée pour les élèves des 5 classes de l'école pour clôturer cette année. Sans oublier les sorties à la Médiathèque, les ateliers de liaison GS, CP, le foot pour les CE2, CM1, CM2, la piscine pour le CP, CE1 et la fête de la musique. L'équipe enseignante tient à remercier la Mairie, les agents de la police municipale et les parents qui permettent l'aboutissement de ces projets et souhaite une bonne rentrée à ses élèves.

TRADITIONS

Fête de la Pentecôte

La fête locale 2023, organisée par l'équipe du Cauxmité des fêtes en partenariat avec la mairie, a connu un franc succès.

Les Caussinards, les villageois des communes environnantes et les touristes sont venus nombreux à cette fête avec leurs enfants et amis, pour partager un repas et faire quelques tours de manège.

Le samedi soir nous avons comptabilisé plus de 2 000 personnes. Ils ont également admiré les spectacles variés des Fées de la scène, le dj Cassou et



l'orchestre No Name. Soirées bien remplies avec les repas organisés par le REX.

Un grand bravo à tous les bénévoles pour cette magnifique fête de la Pentecôte.

Au conseil

PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Laurent COMBES, Nicole SAUSSOL, Virginie DORADO, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Danièle NOISETTE, Marilyne CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Gil GEORGERENS, Christophe CANAC, Cécile MOREAU, Sandrine MORENO, Élodie MARTINEZ, Baptiste DAYRE (17 présents) lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Procurations : Julie RIVIÈRE à Gil GEORGERENS (1 procuration). Soit 18 votants.

1 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 2023

18 voix pour.

2 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER POUR L'INSTALLATION D'UN POINT DE COLLECTE DE VÊTEMENTS

18 voix pour.

3 - NOMMAGE DU COMPLEXE SPORTIF « JACQUES VAILHÈRE » ROUTE DE NIZAS

La délibération est adoptée à la majorité avec 14 voix pour et 4 abstentions (Élodie MARTINEZ, Virginie DORADO, Bernard JAURION, Chantal LAURENT).

4 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le 1^{er} adjoint chargé des finances rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par 14 voix pour et 4 voix contre (Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Virginie DORADO et Élodie MARTINEZ) le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022.



11 avril 2023

à 18h30
Approuvé lors de la séance
du 07/07/2023

5 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le 1^{er} adjoint chargé des finances donne lecture chapitre par chapitre du compte administratif 2022 de la commune. Il donne des précisions au regard des interrogations soulevées par les membres du conseil municipal. Monsieur le Maire se retire au moment du vote. Sous la présidence de Monsieur le 1^{er} adjoint chargé des finances, le compte administratif est adopté par 13 voix pour et 4 voix contre (Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Virginie DORADO et Élodie MARTINEZ).

		DÉPENSES	RECETTES
Réalisations de l'exercice	Fonctionnement	1 675 653,97 €	2 199 912,96 €
	Investissement	652 424,18 €	730 691,44 €
Reports de l'exercice N-1	Fonctionnement	0,00 €	610 282,53 €
	Investissement	0,00 €	1 245 406,54 €
TOTAL		2 328 078,15 €	4 786 293,47 €
Restes à réaliser	Fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Investissement	978 257,88 €	393 114,00 €
Résultat cumulé	Fonctionnement	1 675 653,97 €	2 810 195,49 €
	Investissement	1 630 682,06 €	2 369 211,98 €
TOTAL		3 306 336,03 €	5 179 407,47 €

6 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 SUR 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 14 voix pour et 4 voix contre (Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Virginie DORADO et Élodie MARTINEZ) d'affecter les résultats 2022 comme présenté.

7 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur le maintien des taux de taxe foncière, de taxe foncière non bâtie et taxe d'habitation sur les résidences secondaires sur leur niveau de 2022 soit :

Fiscalité directe locale	Taux proposés 2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	38,40%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	81,67%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	12,29%

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8 - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023

M. Laurent Combes, 1^{er} adjoint délégué aux finances, explique que depuis novembre 2022, la commission finances s'est réunie à six reprises afin d'élaborer le budget 2023. Il reprend les grandes masses du budget qui a été présenté et envoyé aux élus :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002	EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ	1 134 541,52 €
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	65 000,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES	77 000,00 €
73	IMPÔTS ET TAXES	1 411 175,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	424 531,07 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	87 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 209 247,59 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	627 076,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	877 000,00 €
014	ATTÉNUATION DE PRODUITS	4 186,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	201 519,00 €
66	CHARGES FINANCIÈRES	65 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 500,00 €
68	DOTATIONS	7 800,00 €
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	31 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 382 166,59 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 209 247,59 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ		1 323 673,80 €
OPÉRATIONS D'ORDRE		31 000,00 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 382 166,59 €
RESTES À RÉALISER		393 114,00 €
FCTVA		54 326,02 €
TAXE D'AMÉNAGEMENT		47 502,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 231 782,41 €	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
RESTES À RÉALISER		978 257,88 €
OPÉRATIONS D'ORDRE		65 000,00 €
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS		196 000,00 €
PROJETS 2023		1 992 524,53 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	3 231 782,41 €	

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur le 1^{er} adjoint et délibéré, par 14 voix pour et 4 voix contre (Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Virginie DORADO et Élodie MARTINEZ) approuve le Budget Primitif 2023 de la commune présenté.

8 - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

Le conseil municipal décide par 17 voix pour et 1 voix contre (Bernard JAURION) d'approuver l'attribution de subventions aux associations.

Fin de la séance à 19h40

Au conseil

PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Nicole SAUSSOL, Laurent COMBES, Sandrine MORENO, Michel VIDAL, Cécile MOREAU, Gil GEORGERENS, Marilyne CHETRIT, Christophe CANAC, Danièle NOISETTE, Claude SIGNORET, Carole BLAZQUEZ, Robert CAVALLER, Nicolas CASTELLO, Julien DELOBELLE, Nathalie LAUER, Bernard JAURION, Élodie MARTINEZ, Thierry GERMAIN, Laetitia VIDOT LEVECQ lesquels forment la majorité des membres en exercice.

.....
24 juin 2023
à 10h30
Approuvé lors de la séance
du 07/07/23

Procurations

Virginie SANCHEZ
à Laurent COMBES, Marjorie LACROIX
à Nicole SAUSSOL, Gilbert FEDELE
à Bernard JAURION (3 procurations).
Soit 23 votants.

1 - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux élections du 18 juin 2023, Monsieur le Maire proclame le nouveau conseil municipal installé.

2 - ÉLECTION DU MAIRE

Après un vote à bulletin secret, Monsieur Jean-Charles DESPLAN est élu avec 18 voix (5 bulletins blancs).

3 - DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire propose que le nombre d'adjoint soit fixé à 5 au sein du conseil municipal.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4 - ÉLECTION DES ADJOINTS

Après un vote à bulletin secret, la liste présentée par Jean-Charles DESPLAN est élue avec 19 voix (4 bulletins blancs) :

- > M. Laurent COMBES, 1^{er} adjoint
- > Mme Nicole SAUSSOL, 2^{ème} adjointe
- > M. Michel VIDAL, 3^{ème} adjoint
- > Mme Sandrine MORENO, 4^{ème} adjointe
- > M. Gil GEORGERENS, 5^{ème} adjoint

Fin de la séance à 11h40

Tous les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal ainsi que les délibérations sont à lire et/ou à télécharger :

- >> Sur le site www.caux.fr (rubrique Conseils Municipaux > Comptes rendus...).
- >> Sur le [panneau numérique](#) situé dans le hall de la Mairie.
- >> En [version papier](#) à disposition au secrétariat de la Mairie.

Association Culturelle et Sportive de Caux



Retour sur une année à l'Association Culturelle et Sportive de Caux

La saison précédente s'était terminée avec la représentation de « M. De Pourceaugnac », pièce de Molière mise en scène par Marc Alain et proposée par la section théâtre de l'ACS en juillet 2022, puis la venue du groupe folklorique espagnol « les Postisses » de Valencia, qui nous avait régaliés d'un spectacle de danse devant le square, devant un public nombreux. L'exposition dédiée à Henri Vallet à la chapelle des Pénitents avait été appréciée par de nombreux vacanciers et Caussinards.

Après notre participation au forum des associations le 3 septembre, la saison 2022-2023 a débuté par notre assemblée générale le vendredi 9 septembre, et nous avons poursuivi la soirée en dégustant ensemble les tartes confectionnées par chacun des participants.



Les vacances d'automne ont été bien occupées :

Le **samedi 22 octobre 2022**, pour la fête de la Circulade et du vin nouveau, nous avons proposé une soirée chansons françaises un peu particulière à la Chapelle des Pénitents : nous avons rendu hommage, sans prétention mais avec bonne humeur, à Boby Lapointe, dont nous fêtons le centenaire de la naissance cette année. Nous avons été heureux de partager ses chansons avec un public nombreux et chaleureux.

Puis le Ciné-club a commencé son année le **28 octobre** avec le film « Va, vis et deviens » de Radu Mihaileanu, poignant témoignage de l'immigration des juifs éthiopiens en Israël. Le film a été suivi d'un débat.

Pour la fête d'Halloween, la section jeunesse a organisé un concours de maisons décorées, et invité les enfants à déguster la soupe des sorcières après leur chasse aux bonbons dans le village. Les enfants se sont regroupés nombreux, bravo à eux pour leurs déguisements effrayants.

Un symposium de dessin avec modèles vivants, ouvert à tous, a ensuite eu lieu **du 2 au 6 novembre**, avec une exposition à la Chapelle des Pénitents, un stage de dessin à l'Atelier, des rencontres avec les modèles Laure, Cindy et Pauline, et un « marathon » de dessin de nu à la salle du Peuple le samedi 5. L'évènement a connu un franc succès, en particulier le marathon qui a rassemblé environ 70 personnes. Lors du finissage le **6 novembre**, l'une des

modèles a posé pour les enfants. Plus tard, des membres de la Table d'Écriture nous ont présenté leurs poèmes, le tout accompagné aux percussions par Bruno Angosto. Devant le succès de l'évènement, l'exposition a été prolongée de deux week-ends, et une vidéo a été réalisée par Emmanuelle Jamme. Nous remercions le collectif « dessiner le vivant », qui a proposé et organisé ce symposium.

Le **25^{ème} salon de Noël** a ensuite occupé la chapelle des Pénitents, **du 2 au 4 décembre**. Il rassemblait des œuvres d'artistes caussinards et de la section dessin de l'ACSC. Un public nombreux s'est pressé pour le vernissage.

Entretemps, le ciné-club a poursuivi son programme avec les films « Les neiges du Kilimandjaro » de Robert Guédiguian le **18 novembre**, puis avec « On est fait pour s'entendre » de Pascal Elbé le **9 décembre**. Nous remercions les personnes qui sont venues ces



soirs-là, malheureusement très peu de monde vient profiter de ces très beaux films. Le samedi 10 décembre, le ciné-club s'est associé à la section jeunesse pour proposer aux enfants le film « Le grand méchant renard et autres contes » de Benjamin Renner et Patrick Imbert. Puis l'année 2023 a commencé par la projection du film « Nos batailles » de Guillaume Senez, le 20 janvier.

Le **3 février**, nous avons pu renouveler enfin la soirée soupes, soirée où nous partageons les soupes amenées par les participants. Cette année le jeu de la soirée était de découvrir les ingrédients de la « soupe mystère ».

Le mois de mars a été riche avec, pour commencer, un spectacle de magie le **4 mars**. Gérard Belfiore, « Le magicien de l'impossible », est venu enchanter petits et grands avec ses tours. Un public nombreux est venu partager cette soirée. Le lendemain, pour terminer les vacances scolaires, Audrey de la section jeunesse a proposé et organisé avec l'aide de son mari une après-midi jeux, pour petits et grands. La bonne humeur était au rendez-vous, ainsi que le beau temps, et ce deuxième temps de jeu a aussi été une belle réussite que l'an dernier.

Le **31 mars**, Françoise Carrère a rassemblé près de 50 personnes à la Médiathèque lors d'un apéro-lecture où



féroce de l'année de préparation au concours d'entrée en médecine, venant clôturer la saison des ciné-débats.

La section ciné-club avait en effet prévu de consacrer la fin de l'année scolaire aux enfants, (et à leurs parents !) avec le film « Le renard et l'enfant » de Luc Jacquet et le film d'animation français « La prophétie des grenouilles », réalisé par Jacques-Rémy Girerd. Cependant, la projection du « Renard et l'enfant », qui était prévue samedi 8 avril, a dû être annulée... Faute de participants. Une seule famille s'est déplacée, nous la remercions beaucoup ! Après cette déception, nous avons décidé d'annuler la dernière projection pour enfants. Nous persistons cependant dans notre volonté de proposer des séances de cinéma pour tous à Caux la saison prochaine : le programme est déjà prêt !

À noter, le lancement d'une nouvelle section jeux, depuis le **11 avril**, « Gamin Caux », qui propose des jeux de cartes à collectionner de stratégie type Magic où s'enchaînent les combats. La section, initiée par Yoann Bègue, peut proposer d'autres jeux selon les demandes. L'activité a démarré avec des participants venant parfois de loin dans le département.

Pour terminer la saison, nous avons pu apprécier le spectacle des enfants de l'atelier théâtre d'Anaïs Dubeau le **dimanche 25 juin**, plein d'humour et de



fraîcheur (dans les dialogues et le jeu, pas côté météo !). Puis le vernissage du salon d'été a eu lieu le **vendredi 23 juin**. L'exposition des œuvres de quatre peintres locaux a été visible tout l'été aux horaires d'ouverture du point info tourisme à la Chapelle des Pénitents.

Nous avons accueilli pour finir, un groupe folklorique canadien le **28 juillet**, pour une déambulation lors du marché et un spectacle en fin d'après-midi devant la Mairie.

Pour l'ensemble de ces manifestations et activités, nous tenons de nouveau à remercier la municipalité pour son soutien et les moyens qu'elle nous offre, et l'ensemble des bénévoles qui nous suivent.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée !



elle a rendu hommage à Christian Bobin, décédé le **23 novembre** dernier, à travers la lecture d'extraits de son livre La plus que vive. Nous avons pu ainsi (re) découvrir le style poétique et la fluidité de l'écriture de Christian Bobin, pleine de philosophie souriante et profonde.

De son côté, le ciné-club a continué son activité mensuelle, avec un petit groupe d'habitues : le **10 février** a été projeté « je vais bien ne t'en fais pas » de Philippe Lioret. Puis le **24 mars**, Première année de Thomas Lilti nous a plongés dans l'univers compétitif et

Les Amis du Clocher et du Patrimoine de Caux



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MERCREDI 25 JANVIER

Retour au présentiel pour cette assemblée générale après 2 années covid. 101 personnes pouvoirs compris ont répondu présentes. Un diaporama représentant les actions de l'année 2022, le bilan financier 2022 et les projets 2023 a été projeté. Le verre de l'amitié a clôturé cette assemblée.

ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU LUNDI 30 JANVIER

Élection du Président, du bureau et du conseil d'administration.

Max Carrière est réélu comme président. Sylvette Laussel et Bruno Olivier comme vice-présidents, Serge Caylus comme trésorier. Les commissions restent inchangées

Le conseil d'administration nouvellement constitué présidé par Max Carrière est composé de Daniel Aubouy, Colette Barral, Michel Carrière, Serge Caylus, Dominique Dorado, Christine Duclos, Sylvette Laussel, Brigitte Olivier, Bruno Olivier, Jean-Pierre Razimbaud, Alain Vernhet, Annie Vic.

RESTAURATION CAPITELLE FÉVRIER/MARS

La restauration de la capitelle Collet (tènement Campredon) a débuté : débroussaillage, création d'un escalier. L'équipe de bénévoles se retrouve tous les mercredis et la physionomie du lieu évolue rapidement. Prochainement le toit sera installé.

CONFÉRENCE « GABIAN AUX SOURCES DU PÉTROLE » MERCREDI 15 MARS

70 personnes sont venues écouter Guilhem Beugnon conter l'histoire du pétrole à Gabian. C'est en 1605 que remonte la plus ancienne mention du pétrole et à la fin du XIX^{ème} siècle qu'ont lieu les premiers sondages. Le verre de l'amitié a clôturé cette conférence.

VISITE DE CAUX « ASSOCIATION ARTS ET CULTURES » MONTPELLIER VENDREDI 17 MARS

Une vingtaine de personnes sont venues visiter l'église et le village ancien de Caux. Sylvette et Daniel ont été leurs guides.

NOUVEL ARTICLE SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION

Le site s'est enrichi d'un nouvel article « un meurtre sans coupable » relatant un acte de la justice ordinaire de 1796. Tous les détails dans la nouvelle rubrique « procès de Caussinards » sous « histoire contemporaine ».

RANDONNÉE PÉDESTRE

Dimanche 14 mai, 50 personnes ont répondu présentes pour cette journée. Après avoir suivi le ruisseau des Croyes, les marcheurs ont longé le mur du parc Lépine et ont emprunté le chemin des capitelles pour redécouvrir ces ouvrages bâti au XIX^{ème} siècle. La matinée s'est terminée à la gare de Caux où les participants ont partagé les boissons offertes par l'association et leurs repas tirés du sac.



CAPITELLE COLLET

Mercredi 17 mai, la pose de la pierre sommitale vient d'être installée. La capitelle a maintenant retrouvé son aspect initial.

DÎNER MUSICAL

Samedi 3 juin, comme chaque année le repas de début d'été permet de découvrir un domaine viticole. C'est à Allegria que se sont retrouvées 160 personnes. Après un apéritif concocté par les dames de l'association, les convives ont apprécié le repas préparé par « le petit péché » et animé musicalement par le duo FM.

JOURNÉE DÉCOUVERTE HAUTE VALLÉE DE L'ORB

Jeudi 22 juin, succès total pour cette première. L'autocar attendait les 49 personnes sur le parking de la salle du Peuple pour se diriger vers le site des Fours à chaux de Latour sur Orb où les attendaient les propriétaires pour la visite. Un apéritif sur le site a conclu cette matinée avant le repas au restaurant « La Forge » à Bédarieux. L'après-midi était réservée pour la visite du château de Dio.

Le Cri des Hérissons

Randonnée au parc de Bessilles

Les adhérents de l'association, Le Cri des Hérissons, se sont retrouvés ce dimanche 2 juillet au Parc de Bessilles à Montagnac pour clôturer cette saison dans la joie et la bonne humeur. Les hérissons courageux auront randonné sur les coteaux de Bessilles le matin avant de partager un pique-nique à midi. L'après-midi se prolongea autour de discussions et de jeux d'adresse et d'équilibre !

Les hérissons ont proposé cette année diverses actions de sensibilisation avec notamment des ramassages de déchets sur les communes de Caux et d'Alignan-du-Vent avec un stand d'alternatives aux jetables. Ils ont sensibilisé les citoyens aux nouvelles consignes de recyclage des déchets au Supermarché U de Roujan. Ils ont participé au marché paysan de Neffiès et d'Espondeilhan en proposant des ateliers sur les enjeux du dérèglement climatique (le carbonomètre, la fresque du climat, le vélo musique...).

Nous remercions les bénévoles actifs qui ont su s'investir et donner de leur temps pour mettre en place les actions tout au long de l'année. Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour de nouvelles actions de sensibilisation. Nous remercions la Mairie de



Caux qui nous a toujours soutenus et continue de nous faire confiance dans la mise en place de nos projets. À bientôt pour de nouvelles aventures !

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Samedi matin 4 février 2023, à l'initiative de l'association « le cri des hérissons », une collecte de déchets s'est effectuée sur une large partie de la commune. Des équipes de 45 bénévoles, équipées grâce au SICTOM de gilets fluo et de pinces ont rapporté environ 150 kg de détritus allant des mégots jusqu'à des poutrelles métalliques.

À midi, un pot de l'amitié a permis de faire le point. L'association est heureuse d'avoir pu compter sur un soutien logistique solide de la Mairie et sur l'engagement des directrices d'école. Grâce à Thierry Germain et Cécile Mo-

reau, élus de la commission environnement, tous les sacs ont été ensuite acheminés dans la déchetterie de Caux.

Si vous aussi, vous souhaitez proposer vos idées et agir localement et que vous êtes prêt à donner de votre temps pour ça, alors venez nous rencontrer au forum des associations en septembre et pourquoi pas, rejoindre la troupe des hérissons. N'hésitez pas à suivre l'actualité des Hérissons sur notre page facebook « Le cri des hérissons » ou contactez-nous par mail à l'adresse : lecridesherissons@hotmail.com



Gabin Velut Nicot et Thierry Germain

Les Jardins Familiaux



Comme l'année précédente, la fête des jardins familiaux s'est déroulée dans la bonne humeur, le 17 juin.

Après divers ateliers (maquillage pour les enfants et peinture sur tissu avec des plantes) et le conte musical pour enfants, place aux repas servis par Coco paella et à la musique orchestrée par « Oliver Pop » et « Toboco Acoustic ».

Cette année le concours du plus beau jardin avait pour thème « jardin à la plage » et fut remporté brillamment par Ilham Ourdani.

Pour l'année prochaine, le thème est déjà défini... Pour le découvrir, rendez-vous aux jardins en 2024.

Le Souvenir Français



Pour démarrer cette année 2023, nous avons renoué avec notre traditionnelle galette des rois qui a eu lieu le 7 janvier regroupant une centaine de convives, toujours dans la joie et la bonne humeur.

La commémoration de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu le 19 mars en présence de nos trois drapeaux, de M. le Maire, d'élus, des représentants de la gendarmerie et d'un public peu nombreux.

Lors de la cérémonie de la Victoire du 8 Mai, à la stèle du lieutenant Lucas puis au monument aux Morts, Manon Ber et Élisa Daudel se sont vues remettre l'insigne et le diplôme de porte-drapeau, en présence de la gendarmerie. Félicitations à Manon et Élisa.

D'autres s'en sont suivies : le 27 mai, la commémoration en hommage à la Résistance,

avec dépôts de gerbes au monument aux morts. La cérémonie en hommage aux Morts en Indochine le 8 juin et le 18 juin, la cérémonie commémorative de l'Appel du Général de Gaulle avec la participation de nos amis gendarmes.

Le 14 mai, un vide grenier a été organisé par le Souvenir Français à Roujan.

Merci à nos porte-drapeaux et aux participants !



Le Billard Club de Caux

Le Billard Club de Caux évolue !

Le Billard Club de Caux a organisé son troisième tournoi interne le 24 mars 2023, à la salle de billard située dans l'enceinte de l'ancienne école Marcel Pagnol.

Treize joueurs et joueuses ont participé à ce tournoi loisir, sur les 2 billards du club, un billard anglais ou pool et un billard français.



Les parties se sont déroulées selon les deux modes de jeux pratiqués régulièrement au club, blackball et carambole 5 quilles, avec un minimum de 6 parties jouées en simple & double.

Bonne ambiance et convivialité ont marqué ce tournoi qui a vu de beaux vainqueurs, Pierre Alquier aux 5 quilles et l'équipe Bruno Tosi - Alain Decamps au blackball.

Un chaleureux repas a été organisé autour d'une paella avec l'Amidomi qui nous a confirmé son immense talent de guitariste chanteur.

Après ce 3^{ème} tournoi réussi, rendez-vous est pris pour le prochain tournoi d'automne.

Côté évolution du Billard Club, les deux modes de jeux blackball et 5 quilles, sont désormais bien implantés et sont pratiqués avec assiduité.

Les séances régulières organisées lundi matin et jeudi en soirée ont été complétées du mercredi en soirée, pour faire face à l'afflux de joueurs face aux 2 seuls billards disponibles.

Le nombre d'inscrit est désormais de 20, un renouvellement des membres, signe de bonne santé du club a été initié en 2022/23, il s'accompagne d'une augmentation du niveau technique et du maintien de l'esprit billard loisir et ambiance conviviale.

Pour nous rejoindre...

R. Primen au 06 37 76 37 67
P. Decamps au 06 64 04 91 53
A. Bailliot au 04 67 98 40 30

Le Pétanq's Club de Caux

Le pétanq's club a terminé au mois de juin la saison des championnats de secteur dans toutes les catégories.

Cela représentait 7 compétitions au total où le club a été présent avec bon nombre de licenciés. Les résultats sont mitigés puisque seulement deux équipes ont réussi à se qualifier pour les championnats de l'Hérault, celle de Antoine Lopez, Armand Mallet et Nicolas Moreno pour la triplette promotion le 13 mai à Bédarieux, et l'équipe de Jean Marc Chastan, Jean-Claude Lavergne et Joël Roussely pour la catégorie vétérans le 19 avril dernier à Mudaison.

Différents championnats des clubs par équipes se sont déroulés en mai et juin pour les séniors féminines, hommes et vétérans.

Le bureau qui a connu l'immense tristesse de perdre son trésorier Jean-Michel Cavaller dit « Arsène », s'est tout de même mobilisé pour organiser plusieurs concours, dont celui de Pentecôte qui a réuni 94 triplettes (un record), ainsi que le championnat de l'Hérault doublette mixte les 6 et 7 mai.



Armand Mallet, Nicolas Moreno et Antoine Lopez

Association Caux Tennis de Table

L'heure est au bilan de saison.

Au mois de janvier, on a commencé une nouvelle phase dans le championnat senior avec nos cinq équipes. Pour cette deuxième partie de championnat, les résultats sont les suivants :

- Caux TT 1 est 3^{ème} de sa poule de Régionale 3. Il reste encore deux rencontres, mais normalement on doit se maintenir.
- Caux TT 2 est 4^{ème} de sa poule de Départementale 1, il manque encore 2 points pour assurer le maintien.
- Caux TT 3 est 5^{ème} de sa poule de Départementale 2 et doit normalement se maintenir.
- Caux TT 4 est 3^{ème}, à l'heure actuelle, de sa poule de Départementale 2 et peut viser la montée en terminant deuxième.
- Caux TT 1 est 3^{ème} de sa poule de Départementale 4.

De plus, on a pu engager aussi 5 équipes dans le championnat vétérans, le club a porté brillamment les couleurs du village.

- Caux TT V1 est à l'heure actuelle 3^{ème} de sa poule, son championnat se termine au mois de mai.
- Caux TT V2 a sauvé l'honneur en faisant un nul à Castelnau et termine dernière.



- Caux TT V3 est actuellement 1^{ère} de sa poule et vise le titre.
- Caux TT V4 est actuellement 1^{ère} de sa poule et vise le titre.
- Caux TT V5 est invaincu durant le championnat et elle est championne de l'Hérault dans sa catégorie.

Grâce à notre école de Tennis de Table, nous avons inscrit deux équipes dans le championnat jeune qui se déroule tous les mois à Mèze.

L'équipe 1 formée par Nael, Louis, Éloi et Adam. L'équipe 2 formée par Evan Soulié, Yan Matéo et Hugo Maurin.

Cette année, nous avons beaucoup de parents qui sont présents aux compétitions, mais certains d'entre eux ont franchi un pas supplémentaire et jouent dans le championnat senior comme Guillaume Maurin, Cédric Matéo, Francis Matéo, Ludovic et Hugo Soul-

lié. Certains d'entre nous (Cyrille Gosset, Guillaume Maurin, Dominique Lemoine et Sébastien Violart) participent au critérium individuel qui a lieu à Mèze tous les deux mois. Encore une nouveauté, nous avons aussi deux jeunes qui participent : Hugo Maurin et Yan Matéo.

Tout ceci ne serait pas possible sans le soutien du Conseil Municipal, des artisans et des commerçants de Caux comme All'eau Plomberie ou la boucherie Lavelle, La Tête d'Anchois, Garage Caux Service Auto et bien d'autres.

Si vous voulez :

- > Suivre les performances du club (Voir la chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCwk-p5RGzcPAUHtlvPkZ4Spg>),
- > Connaitre les horaires d'entraînement, dates des compétitions ou d'autres informations vous pouvez aller sur notre site : <https://ttcaux.sportsregions.fr/>
- Le club est ouvert à tous ceux qui désireraient taper dans la balle quel que soit leur niveau.

Football : L'ES Cœur Hérault occupe le terrain



Le club de football intercommunal de l'Entente Sportive Cœur Hérault (ESCO 34) a fait ses bilans et ses comptes lors de sa dernière Assemblée Générale qui se tenait à Péret, le 17 juin. La réunion a permis de remercier les partenaires et élus qui soutiennent le projet sportif et associatif du club mais aussi les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre au quotidien et qui sont indispensables au bon fonctionnement de l'association.

La saison 2022-2023 a vu l'arrivée d'Aspiran dans l'Entente, dans laquelle l'ESCO 34 a aligné neuf équipes sur les plateaux animations ou championnats des catégories U6 à U15, dont un groupe féminin U13, ainsi que quatre collectifs seniors pour un effectif de 2002 licenciés. Tous ont porté les couleurs d'un club intercommunal qui regroupe huit villages, dont Caux où se déroulent beaucoup d'entraînements et de matchs à domicile sur les deux stades.

Au rayon sportif, l'équipe fanion s'est maintenue en Départementale 2, contrairement à la réserve qui a été reléguée en D4. La satisfaction est venue des seniors féminines, premières du championnat Interdistrict et victorieuses d'un barrage d'accession à Toulouse qui leur ouvrait les portes de la Régionale 2 pour la saison qui vient de débuter. L'équipe a également été finaliste de la coupe de l'Hérault, Challenge Maurice Balsan. Enfin le groupe Vétéran a réalisé une bonne saison et engrange des victoires, dans un championnat où le plaisir prime sur les résultats.

Les dirigeants et amis de l'ES Cœur Hérault du président Jacques Bilhac n'ont ensuite pas chômé cet été, entre animations fêtes et repas organisés sur plusieurs communes de l'entente, permanences et préparation de la nouvelle saison. De leur côté, les équipes seniors de l'ESCO 34 ont repris le chemin de l'entraînement dès le mois d'août, imitées par quelques collectifs de jeunes, avant la rentrée de l'école de foot qui a eu lieu le mercredi 6 septembre au stade Jacques Vailhère de Caux, le stade Battesti de Fontès utilisé habituellement étant impraticable en raison du manque d'eau et de la sécheresse.

La rentrée a également été marquée par la participation à plusieurs fêtes des associations (Péret/Cabrières/Fontès, Caux, Lézignan, Aspiran). L'école de foot mixte accueille les enfants à partir de 4 ans (Baby) jusqu'à

10 ans (U11) le mercredi après-midi à Caux, en suivant le calendrier scolaire.

- Baby (enfants nés en 2019) : Pierre Lefaix
- U6-U7 (2017-2018) : Marcio Ribeiro et Jonathan Rus
- U8-U9 (2015-2016) : Dylan Renard et Rudy Bazin
- U11 (2013-2014) : Mathieu Belan et Zinedin Bekhalfa

Possibilité de séances d'essai sur place jusqu'au début octobre. Accueil, infos et permanences administratives sur place le mercredi après-midi.

Le club compte aussi deux collectifs U13 garçon et fille ainsi qu'une équipe de foot à 11 dans la catégorie U15 :

- U13 G (2011-2012) : Pierre Lefaix
- U13 F (2010-2011-2012-2013) : Justine Nicoul
- U15 (2009-2010) : Romain Lefaix et Baptiste Garcin

L'Entente Sportive Cœur Hérault rayonne sur un territoire de 8 communes entre Clermont-l'Hérault et Pézenas (Fontès, Péret, Cabrières, Lézignan-la-Cèbe, Nizas, Adissan, Caux, Aspiran) avec l'ambition d'y développer un projet sportif basé sur la pratique du football en milieu rural. Regrouper nos villages qui, face aux contraintes matérielles, techniques et financières ne peuvent plus avancer seuls est aujourd'hui pour nous la meilleure solution.

Infos : Facebook de l'esc34

Contacts : Marcio Ribeiro, responsable sportif au 07 77 79 64 70 Alain Mendez, secrétaire général au 06 31 18 83 88



L'Amicale des Seniors de Caux

Un voyage vous avez été proposé en janvier pour la dernière semaine de juin afin de terminer la saison avant l'été en lieu et place de notre repas dansant habituel.

Durant une semaine, le Village Club Mileade à Carqueiranne (Var) a accueilli 60 Héraultais dont 14 résidents de Caux, en majorité membres de l'Amicale des Seniors. Sur proposition de Marie-Line Martinez, membre actif de « l'Association Grandir et Vieillir ensemble » et animatrice de l'Atelier Mémoire de Caux, les Caussinards ont pu participer à ce séjour initié et élaboré par l'association et financé notamment par l'ANCV.



Un séjour qui a permis de découvrir Sanary-sur-mer, Hyères, la Rade de Toulon, Port Grimaud et Saint-Tropez. Les animations et soirées festives se sont succédé, riches d'échanges et de rencontres. Chacun de nous est rentré enchanté de ce dépaysement et prêt à repartir l'année prochaine avec cette équipe dynamique.

Notre programme a repris depuis septembre par l'activité jeux « belote, tarot, scrabble au choix » tous les mardis après-midi de 15 h à 18h salle Marcel Pagnol ainsi que nos repas dansants : les samedis **28 octobre** et **9 décembre** pour notre repas de Noël.

Les chats Libres

CAMPAGNE DE STÉRILISATION 30 MILLIONS D'AMIS

Notre première campagne de stérilisation et d'identification avec l'association 30 millions d'amis s'est achevée fin octobre 2022. Grâce aux fonds versés entre cette dernière et la commune de Caux, l'association « Les chats libres de Caux » a pu stériliser 17 chats (11 femelles et 6 mâles).

Concernant la campagne 2023, le Conseil Municipal s'étant prononcé favorablement pour la reconduction du contrat avec la fondation 30 millions d'Amis, l'association va redémarrer ses actions, notamment dans le secteur de la rue de la Révolution, Notre-Dame et rue de la Foire. Cette opération de trappeage débutera dans le courant du mois de juin avec le concours des riverains auparavant informés par un flyer glissé dans leur boîte aux lettres.

RESPONSABILISER LES PROPRIÉTAIRES DE CHATS

Jusqu'en 2012, l'identification des chats était obligatoire pour tous ceux vendus ou cédés. Désormais, les chats doivent être identifiés avant l'âge de 7 mois. Cette obligation s'applique également à tous les chats nés après le 1^{er} janvier 2012, même pour ceux qui ne mettent jamais le bout de la truffe dehors. L'identification est à la charge de

celui qui cède un chat, gratuitement ou de manière onéreuse.

De plus, le défaut d'identification des chats est maintenant sanctionné d'une contravention de 4^{ème} classe, soit jusqu'à 750 € d'amende. Beaucoup de chats non identifiés et non stérilisés errent sur la commune. La plupart du temps ces derniers ont un propriétaire. A savoir qu'un chat non stérilisé et non identifié est considéré comme chat errant. La stérilisation, n'est pas obligatoire en France, mais fortement recommandée. Elle permet :

>> D'éviter pour le propriétaire l'effet « portée surprise », source de trop fréquents abandons et de prolifération.

>> Amenuiser le risque élevé de tumeur mammaire entraînant généralement la mort de la femelle.

>> Diminuer les comportements gênants (marquage urinaire, miaulements, bâgarres, poubelles éventrées...)

>> Éviter l'éloignement du chat hors de son secteur pouvant provoquer des accidents.

Dans le cas où votre animal n'est pas identifié, ce dernier peut être capturé par la fourrière animale lors d'une intervention sur la commune. Sans traçabilité de son propriétaire, l'animal est détenu dans les locaux de la fourrière pour une durée de 8 jours. Passé

cette date, l'animal peut être dirigé vers un refuge ou suivant son état, euthanasié. Donc, ne perdez pas un être cher à vos yeux, identifiez-le pour son bien !

VIDE GRENIER « LE PRINTEMPS DES CHATS » DU 4 JUIN

C'est grâce à l'idée soumise par Jean-Michel Cavaller d'organiser un vide-greniers en début de saison, que l'association a décidé, pour lui rendre hommage, de lancer « Le printemps des Chats » pour un vide-dressing et vide-greniers en date du 4 juin 2023.

Au total, c'est 80 exposants et commerçants qui ont répondu favorablement à cette manifestation et se sont rassemblés sur le parking et dans la salle du Peuple. Tout au long de cette journée, de nombreux visiteurs ont pu chiner, se désaltérer, se restaurer sur place, et les enfants ont pu se distraire grâce aux châteaux gonflables prévus pour l'occasion.

Malgré un temps incertain, ce fut un franc succès, aussi bien pour les chineurs que pour les exposants. Ayant reçu de nombreux retours favorables, nous ferons notre possible pour vous donner rendez-vous l'an prochain pour « Le printemps des Chats » saison 2.

CAMILLE CLEMENTE, OSTÉOPATHE



Camille Clemente, ostéopathe diplômée en 2018 d'une école agréée par l'État, s'est installée à Caux en Mai 2023 au cabinet situé au 2 Chemin de Panama. Elle reçoit les patients de tout âge (du nourrisson au senior).

Ant une pratique axée sans craquement, elle vous accompagnera dans la prise en charge, par exemple, des douleurs nerveuses (sciaticque, cruralgie, névralgie d'Arnold, NCB, Morton...), des douleurs articulaires, des tendinites, des problèmes intestinaux et gastriques, des maux de tête, du stress et de l'anxiété, ainsi que des déformations du crâne des nourrissons, et de bien d'autres soucis qui peuvent impacter votre quotidien.

La prise de rendez-vous se fait via **Doctolib**, ou par sms ou appel au **06 14 97 56 69**.

Madame Clemente consulte le mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30, le mercredi de 13h à 20h et le samedi de 10h à 17h.

La consultation dure 1h, coûte 50€ réglables en chèque ou en espèces (certaines mutuelles peuvent rembourser partiellement ou en totalité).

EUGÉNIE FOULCHER CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER



Une conseillère en immobilier diplômée basée sur Caux, forte de 6 années d'expérience. Spécialisée dans le marché local, elle est passionnée par l'accompagnement de ses clients dans la réalisation de leurs projets immobiliers.

Avec sa connaissance approfondie du secteur, elle s'engage à trouver les meilleures opportunités pour ses clients, en mettant en avant son expertise en négociation et en gestion des transactions. Fiable, transparente et toujours à l'écoute, elle s'efforce de fournir un service personnalisé, répondant aux besoins uniques de chaque client. Confiez-lui votre projet immobilier et laissez-vous guider vers une expérience exceptionnelle.

Eugenie.foulcher@capifrance.fr
Tél. 06 64 04 28 93

La Fête des Voisins



Encore une belle fête des voisins du Clos du Soleil

Convivialité et bonne humeur ont été le fil rouge de cette soirée du samedi 17 juin 2023. Merci à Gilbert pour l'organisation au top, à David Lavelle notre boucher pour son excellente paella, à Jean qui a été le premier instigateur de cette tradition et enfin à tous pour vos cocktails, vins, tartes, friands, gâteaux, galettes, tables, nappes, chaises, sono...



Sabine Vandermouten, artiste peintre à Caux



Installée depuis le mois d'août 2022 à Caux, Sabine Vandermouten, artiste peintre, est connue pour ses tableaux colorés et éclatants réalisés à l'acrylique et à l'huile. Depuis son atelier-galerie, elle partage sa passion pour la peinture avec le grand public en ouvrant les portes de son espace de création.

Sabine a su développer non pas un, mais plusieurs styles personnels et reconnaissables, marqués par des

couleurs vives, notamment des bleus intenses. Ses œuvres attirent l'attention par leur dynamisme et leur énergie. Les sujets de ses tableaux varient, mais ils sont tous liés par une palette de couleurs riche et une touche personnelle qui les rend uniques.

En parcourant l'atelier de Sabine, les visiteurs peuvent découvrir les étapes de la création d'un tableau, des premières esquisses aux couches finales de peinture. C'est également l'occasion de rencontrer l'artiste et d'en apprendre davantage sur son processus créatif. Les amateurs d'art et les curieux sont les bienvenus pour découvrir les œuvres de Sabine et se laisser inspirer par sa passion pour la peinture, une centaine d'œuvres étant exposées.

L'atelier-galerie est situé au 57 avenue de Neffies à Caux et est normalement ouvert du lundi au samedi (sauf les mercredis) de 10h à 12h et de 14h à 18h. Les horaires peuvent varier en fonction de la saison et des expositions proposées. Pour tout renseignement, le téléphone : **06 65 48 83 30** ou par mail : **sabine.vandermouten@gmail.com**

La ganache au chocolat

Voici un gâteau facile à réaliser qui rencontrera un grand succès sur votre table.

INGRÉDIENTS POUR LE GÂTEAU

3 œufs
150 g de farine.
140 g de sucre en poudre.
125 g de yaourt nature.
20 g de cacao amer en poudre.
80 g d huile végétale.
1 sachet de levure chimique.
1 pincée de sel

INGRÉDIENTS POUR LA GANACHE

250 g de chocolat noir.
50 ml de crème liquide



Préparation 30 minutes. Cuisson 30 minutes

1. Préparez la ganache au chocolat. Faites fondre le chocolat au bain-marie. Pendant ce temps faites bouillir la crème liquide. Lorsque le chocolat est fondu ajoutez la crème liquide, mélangez bien. Faites refroidir et placez quelque temps au frais.
 2. Pendant le temps de repos de la ganache, préparez le gâteau. Fouettez les œufs avec le sucre en poudre. Ajoutez le yaourt, l'huile et mélangez bien. Mettre la farine la levure, le cacao tamisé. Mélangez jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Huilez un moule rond et mettez la pâte. Enfournez 30 minutes à four préchauffé à 170 degrés, une fois la cuisson terminée sortez le gâteau du four et faites-le refroidir avant de le démouler.
 3. Sortez la ganache du réfrigérateur est fouettez-la à l'aide d'un batteur électrique. À l'aide d'une spatule, recouvrez toute la surface du gâteau avec la ganache au chocolat. Parsemez tout le gâteau de copeaux de chocolat.
 4. Décoration. Préparez la chantilly, versez la crème liquide dans un saladier bien froid montez la crème en chantilly à l'aide de votre batteur. lorsqu'elle est bien ferme, transférez la chantilly dans une poche munie d'une douille cannelée. Faire des petits dômes sur le pourtour du gâteau avec cette chantilly. Ajouter, les cerises confites sur chaque dôme et le tour est joué...
- Bonne dégustation. Astuce selon vos goûts vos envies, réalisez votre ganache avec du chocolat blanc ou du chocolat au lait.

LES CROTTE DE VOS CHIENS FINISSENT SUR MES MAINS...

Maintenant vous le savez, alors svp, ramassez-les !



Registre communal des personnes vulnérables

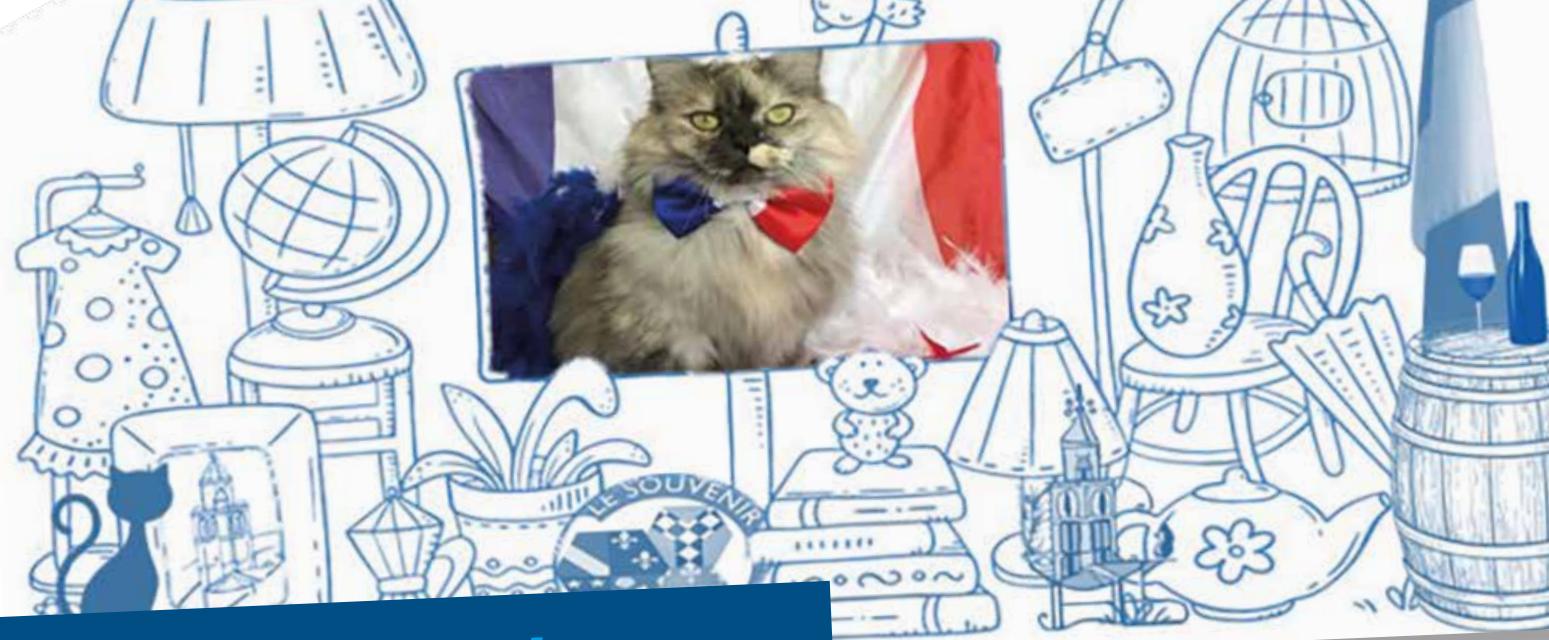
Les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans inaptes au travail et les personnes handicapées, ont la possibilité de se faire inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables, activé lors des circonstances exceptionnelles (canicule, problème sanitaire...).

Merci de vous faire reconnaître en téléphonant en mairie au 04 67 98 40 09.

Les renseignements à communiquer sont le nom et le prénom, la date de naissance, l'adresse et le numéro de téléphone ainsi que le nom d'une personne à prévenir.

Ces informations sont confidentielles et sont uniquement portées à la connaissance des membres du CCAS.





Vide-grenier & Fête du Vin Nouveau

DIMANCHE 29 OCTOBRE

Place de la République

Organisé par les Chats Libres
de Caux et le Souvenir Français
Caux/Roujan/Pézenas

RÉSERVATION
06 37 54 48 67

10€ les 5 mètres
Restauration sur place

L'abus d'alcool et dangereux pour la santé. À consommer avec modération



Le Bulletin Municipal de Caux est édité
par la Mairie de Caux au 04 67 98 40 09

Directeur de la publication
Jean-Charles Desplan

Photos

Studio Graou, Stéphane Cambon, associations
de Caux, service communication Mairie, CAHM,
Istock

Maquette et mise en pages
b@b 06 65 15 36 14

Impression JF impression

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2023



VOS RV

- **VENDREDI 6 AU DIMANCHE 8 OCTOBRE**
Octobre Rose (ACSC)
- **VENDREDI 13 OCTOBRE**
Ciné-débat, salle Marcel Pagnol à 18h30
- **VENDREDI 27 OCTOBRE**
Spectacle, chapelle des Pénitents
- **SAMEDI 28 OCTOBRE**
Repas des seniors, salle du Peuple à 12 h 00
- **DIMANCHE 29 OCTOBRE**
Fête du vin nouveau et vide-grenier
- **SAMEDI 11 NOVEMBRE**
Commémoration du 11 Novembre
- **SAMEDI 11 NOVEMBRE**
Opérette (ACSC), salle du Peuple
- **VENDREDI 24 NOVEMBRE**
Ciné-débat, salle Marcel Pagnol à 18h30
- **DIMANCHE 26 NOVEMBRE**
Marché de Noël (Les chats libres de Caux)
- **MARDI 5 DÉCEMBRE**
Commémoration en hommage
aux combattants de la guerre d'Algérie,
Tunisie et Maroc
- **VENDREDI 8 DÉCEMBRE**
Ciné-débat, salle Marcel Pagnol à 18h30
- **SAMEDI 9 DÉCEMBRE**
Repas de Noël des seniors, salle du Peuple à 12h
- **SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**
Marché de Noël au Domaine de la Resclauze
- **DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**
Bourse aux jouets par le Caux'Illectif jeunesse.
Cour de l'ancienne école Marcel Pagnol,
5 av. de la Gare
- **SAMEDI 16 DÉCEMBRE**
Ciné jeune public, salle du Peuple

LE MAGAZINE MUNICIPAL REPRENDS SA PÉRIODICITÉ
TRIMESTRIELLE. LE NUMÉRO 157 PARAÎTRA
DÈS LE MOIS D'OCTOBRE POUR REVENIR
SUR LES ÉVÉNEMENTS DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2023